



# ASSOCIATION de SCIENCE RÉGIONALE De LANGUE FRANÇAISE

## Compte-rendu du bureau du 26 juin 2017 (de 17:30 à 18:20h par skype)

Présents : Lise Bourdeau-Lepage, Lourdes Diaz Olvera, Michel Dimou, Fabienne Leloup.  
Excusé : Bruno Jean.

### a) Ordre du jour du CA d'Athènes

L'ordre du jour proposé est amendé et corrigé.

L'ordre du jour définitif reprend les points suivants :

1. Approbation de l'ordre du jour du Conseil d'Administration du 4 juillet 2017
2. Information sur l'élection des 8 nouveaux administrateurs
3. Information sur le colloque ASRDLF 2017
4. Information sur le colloque ASRDLF 2018 (*présentation par Sébastien Bourdin*)
5. Information sur les doctorales 2018 (*présentation par Bernard Pecqueur*)
6. Information sur le Prix Aydalot pour 2017 (*présentation par Dominique Mignot*)
7. Présentation du rapport moral (*présentation par les membres du Bureau*) :
  - Etat d'avancement des diverses missions, activités et soutiens apportés
  - Vote du rapport moral
8. Présentation du rapport financier (*présentation par Lourdes Diaz Olvera, trésorière*) :
  - Bilan financier 2016 et informations sur le bilan financier en cours
  - Vote du rapport financier
9. Présentation des candidatures pour le nouveau bureau et procédure d'élection.

Des précisions sont données quant au lieu de la réunion et au souper qui succèdera au CA (il sera à la Plaka – quartier central d'Athènes - et on a compté environ 25 personnes).

b) Colloque Athènes

Michel Dimou explique les derniers ajustements relatifs au colloque d'Athènes et indique brièvement le programme des diverses journées. L'AG sera organisée avant la séance de clôture.

Sur le plan financier, il y a beaucoup d'inscrits, y compris au gala. Le vendredi est la journée où l'on compte le plus de personnes inscrites, il y aura ce jour-là le plus de sessions en parallèle.

On compte cette année un grand nombre de jeunes chercheurs/étudiants, ce qui s'explique par le tarif particulièrement attractif (70 euros), même si cela signifie moins de rentrées pour l'association. Il reviendra au moins 10 euros à l'association par jeune (étudiant ou doctorant) ; ce montant permet de couvrir l'adhésion à la RSAI.

Il apparaît que la convention entre l'ASRDLF et les organisateurs doit encore être validée. Michel Dimou et Lourdes Diaz Olvera se chargent du dossier.